

Communiqué de presse

22 juin 2018

Île-de-France Mobilités lance la plus importante étude au monde de mesure des émissions de bus diesel en conditions réelles

Jusqu'en juin 2019, Île-de-France Mobilités, en partenariat avec Airparif, va mesurer les émissions des gaz d'échappement d'un panel de 22 bus diesel et hybrides représentatifs du parc de bus franciliens. Les bus diesel représentent actuellement 83% du parc des 9500 véhicules en circulation.

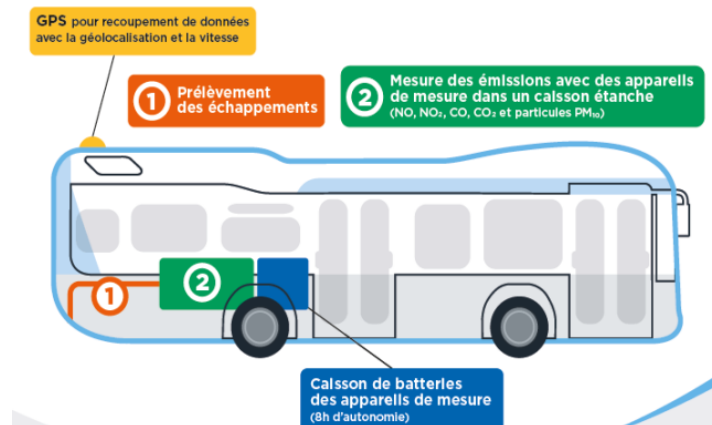
« La santé et la qualité de vie des Franciliens sont au centre de mes préoccupations. Environ 1,5 million de Franciliens, soit 12% de la population régionale, sont potentiellement exposés chaque jour à des niveaux de pollution qui ne respectent pas les valeurs limites en NOx. J'ai lancé des commandes massives des bus propres pour les prochaines années et établi une feuille de route ambitieuse pour qu'il n'y ait plus de bus diesel dès 2025 en zone dense, et 2029 pour l'ensemble de la Région. Mais, parce que le domaine de la qualité de l'air est complexe et nécessite une compréhension fine des phénomènes en jeu, j'ai décidé de lancer la première étude indépendante au monde pour améliorer la connaissance des sources d'émissions de polluants des bus. Nous avons besoin de ce type de démarche scientifique pour améliorer nos politiques publiques et le niveau des émissions de notre flotte bus actuelle en parallèle de la modernisation du parc qui reste la priorité absolue. », explique **Valérie Péresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités et de la Région Île-de-France**.

Île-de-France Mobilités a choisi de s'appuyer sur Airparif, partenaire indépendant et reconnu pour son expertise du recueil et du traitement des données de qualité de l'air, pour réaliser cette étude en conditions réelles d'exploitation et de circulation et avec des passagers à bord.

Le financement de cette étude est assuré à 100% par Île-de-France Mobilités pour un montant total de 1,3 million d'euros.

Les mesures des polluants émis par les bus ont vocation à plusieurs objectifs de :

- mieux prendre en compte et comprendre les facteurs qui influent sur la variabilité des émissions (configuration de la voirie, conditions de circulation, mode de conduite, typologie de véhicule, conditions météorologiques, etc.)
- identifier un niveau moyen de pollution par motorisation (hybride et diesel) et par norme de véhicule (Euro 4 et 6),
- permettre à Airparif d'enrichir son algorithme de modélisation de la qualité de l'air en Île-de-France pour mieux comprendre la pollution routière,
- et dans la mesure du possible, réduire les émissions des véhicules en circulation actuellement.



Dispositif de mesure des polluants installé à bord des véhicules

Contacts presse Île-de-France Mobilités :

Sébastien Mabile, sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr, 01 47 53 28 42

Hélène Duguet, helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr, 01 82 53 80 90